

Vous avez le droit d'obtenir les services personnels dans la langue officielle de votre choix. Vous êtes également tenu de fournir ces services dans la langue officielle préférée par le client.

4. Services centraux

Les services centraux sont ceux qui sont essentiels pour l'accomplissement de vos fonctions, tels la comptabilité, les services juridiques, et la sécurité (voir la définition plus complète dans le glossaire ci-joint).

Vous avez le droit de recevoir les services centraux dans la langue officielle de votre choix. Vous devez également fournir ces services dans la langue officielle choisie par l'employé qui les demande.

5. Surveillance

Les fonctions de surveillance comprennent l'attribution des tâches aux employés, le contrôle de la quantité et de la qualité du travail et l'appréciation du rendement des employés.

La surveillance doit être assurée selon les exigences linguistiques du poste subalterne. Ainsi :

- les titulaires de postes unilingues seront surveillés dans la langue du poste;
- les titulaires de postes réversibles seront surveillés en anglais ou en français, selon la langue que le titulaire aura indiquée comme étant la langue officielle de son choix;
- les titulaires de postes bilingues seront surveillés dans la langue officielle de leur choix.